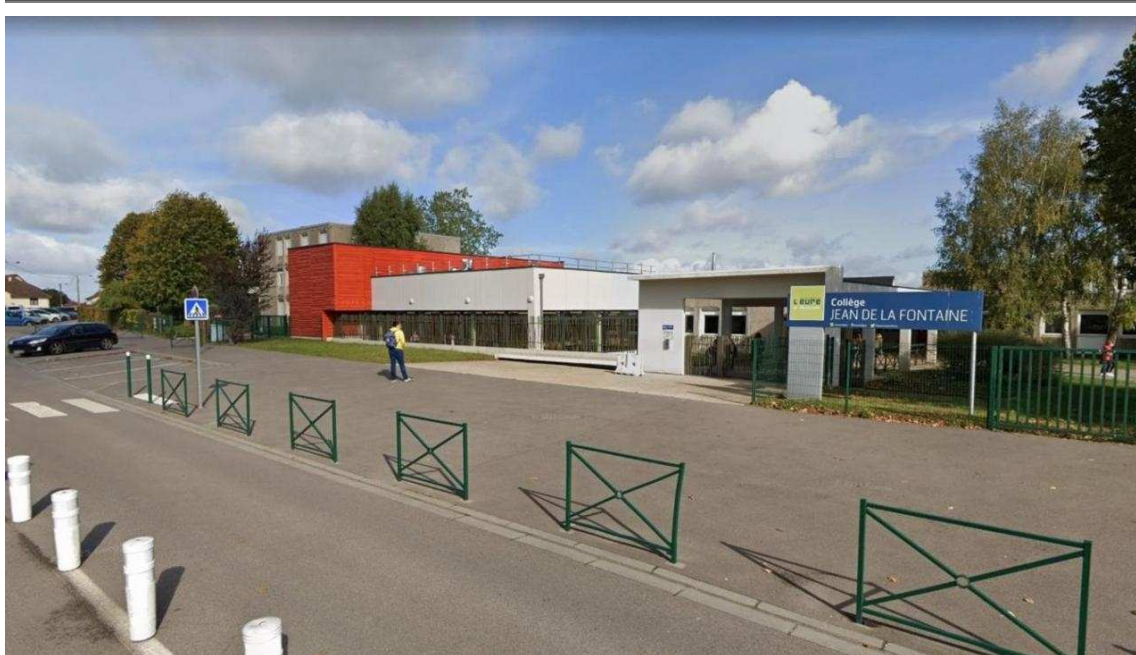


[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## INFO PN. Eure : attaque au couteau dans un collège, un élève mineur interpellé

3-4 minutes



Les faits se sont produits dans l'enceinte du collège Jean-de-la-Fontaine de Grand Bourgtheroulde, lundi 9 février 2026. Une altercation a éclaté entre deux élèves. | Capture d'écran Google Maps

Une altercation impliquant deux élèves s'est produite lundi 9 février 2026 au collège Jean-de-la-Fontaine à [Grand Bourgtheroulde](#). L'un des mineurs s'est emparé d'un couteau, avant d'être maîtrisé par le personnel.

Des sapeurs-pompiers et des gendarmes ont fait irruption au sein du collège Jean-de-la-Fontaine de Grand Bourgtheroulde, lundi 9 février 2026. Durant la pause du midi, une altercation a éclaté entre deux élèves, âgés de 13 ans tous les deux. Au cours de cette bagarre, un des deux collégiens a mordu l'autre.

Lire aussi: <https://www.paris-normandie.fr/id695726/article/2026-02-09/dans-leure-un-maire-devant-la-justice-pour-une-affaire-de-drogue>

Les surveillants sont intervenus et l'enfant victime de la morsure, a été emmené dans le bureau du conseiller principal d'éducation (CPE), pour relater ce qu'il vient de se produire.

« Alors que le mineur victime de la morsure se trouve dans le bureau du CPE, l'autre mineur parvient à échapper aux surveillants qui étaient avec lui, se rend au self de l'établissement et s'empare d'un couteau », rapporte le procureur de la République Rémi Coutin, contacté par Paris Normandie. Il s'agit d'un couteau à bout rond.

Il se précipite vers son camarade en criant : « Je vais te tuer ! »

Le collégien pénètre dans le bureau et se précipite vers son camarade, avec le couteau à la main en

criant : « Je vais te tuer ! » Il parvient à agripper son camarade mais il est désarmé par le CPE. Deux surveillants arrivent à leur tour dans le bureau.

Lire aussi: <https://www.paris-normandie.fr/id689822/article/2026-01-16/phobie-scolaire-dans-leure-je-savais-que-ce-netait-pas-du-cinema>

C'est là que les secours et les forces de l'ordre interviennent. Les deux mineurs sont transportés au centre hospitalier de [Saint-Aubin-lès-Elbeuf](#) pour examen.

La victime présente des traces de griffure au cou « sans qu'on puisse dire de façon certaine si ces traces ont été provoquées par le couteau ou par les ongles de son agresseur », précise le procureur.

Troubles autistiques

Le médecin a délivré à la victime un certificat médical, faisant état d'une incapacité totale de travail (ITT) de cinq jours. Le mis en cause, qui souffre de troubles autistiques selon l'expert psychiatre qui l'a examiné, a été placé en garde à vue mardi 10 février 2026 au matin, du chef de tentative de meurtre sur mineur de 15 ans.

Sa garde à vue a été prolongée au lendemain, mercredi 11 février 2026 par le parquet. Il a été déféré au tribunal jeudi matin et une information judiciaire a été ouverte. « Après sa mise en examen par le juge d'instruction, il a été placé sous contrôle judiciaire, conformément aux réquisitions du parquet », complète Rémi Coutin.

Lire aussi: <https://www.paris-normandie.fr/id696340/article/2026-02-12/tentative-de-meurtre-dun-agent-penitentiaire-dans-leure-le-detenu-est-il-fou>

Selon nos informations, une cellule psychologique a été mise en place au collège, dès l'après-midi des faits. En attendant, le mineur mis en cause est interdit d'établissement, en attendant sa comparution devant un conseil de discipline.